









Lutte contre la désertification et changement climatique au Sahel La place des collectivités locales

21 juin 2016 - 10h - 17h30

AGECA - 117 rue de Charonne - 75 011 PARIS (Station de métro Charonne-Ligne 9)

Le processus de désertification (dégradation des terres) concerne 40 % de notre planète et plus d'un milliard et demi de personnes vivent dans les régions arides, semi-arides et sub-humides, réparties dans plus de 100 pays. Cette dégradation s'accentue sous l'effet du changement climatique. Les collectivités locales par leurs compétences de gestion du territoire sont un des acteurs clés de la lutte contre la désertification. Quels sont leurs besoins pour jouer un rôle efficace dans ce processus ? Quelle place de la coopération décentralisée dans le développement des territoires affectés ?

Objectifs de la rencontre :

- Créer une base de connaissances partagées sur les concepts de lutte contre la désertification et la dégradation des terres (LCDDT)
- Faire émerger des recommandations en termes de renforcement des capacités des collectivités locales au Sud comme au Nord

<u>Programme prévisionnel</u>:

10h00 – 10h15 : Accueil du public

10h15 – 10h40: Présentations par Adeline Derkimba du Groupe de Travail Désertification et du

Réseau Sahel Désertification (RESAD) et par Constance Koukoui du groupe

thématique agriculture et sécurité alimentaire de Cités Unies France

10h40 – 11h20 : Antoine Cornet - Comité scientifique français désertification

Présentation et débat autour de la LCDDT et des concepts de Land Degradation

Neutrality (LDN), et d'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel

11h20 – 11h30 : PAUSE CAFE

11h30 – 12h00 : Jacques Ryckelynck – Président comité jumelage Limours - Nioro du Sahel (Mali) :

Les enjeux du renforcement des capacités des collectivités locales du Nord et du sud :

expérience au Mali

12h00 – 12h30 : **Damien Descoings** – Directeur du service des relations internationales :

Coopération décentralisée de la Région Picardie pour la Promotion de l'Intercommunalité dans les douze communes des départements de Madaoua,

Malbaza et Konni (APIMAK) au Niger

12h30 – 13h00 : Valorisation des déchets de l'assainissement en agriculture par le processus de

latrine Ecosan. Expérience de la coopération à Ziniaré au Burkina Faso (Projet

Koassanga et Région Limousin) (à confirmer)

13h00 - 14h30 : **REPAS**

14h30 – 16h30: Ateliers de travail sur l'identification des besoins en termes de renforcement des

capacités des collectivités locales du Sud et du Nord pour la gestion durable des

terres

16h30 - 17h30: Synthèse et débat













Résumé

Les préoccupations internationales en matière d'environnement global ne cessent de croître au fur et à mesure que se confirment les évolutions négatives de l'écosystème, sous l'impact avéré des activités humaines dont, le changement climatique est l'illustration la plus saisissante.

La gestion des ressources naturelles et son impact sur l'équilibre de l'écosystème global s'étendent désormais au-delà des frontières administratives, politiques ou géographiques qui constituaient jusqu'ici le seul cadre de référence.

En septembre 2015, les Nations Unies se sont engagées sur les objectifs du développement durable et notamment sur l'objectif 15 : « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ». En 2015, le concept de « neutralité en terme de dégradation des terres » (LDN) est un concept qui s'installe et questionne notamment à travers la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification (UNCCD). Un des objectifs fixés pour 2030 est notamment de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.

D'autres initiatives sont en cours actuellement comme la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel, dont l'objectif est de renforcer la résilience des populations et des systèmes naturels de la région, grâce à une gestion rationnelle des écosystèmes, à une gestion durable des terres, et à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

Sur ce territoire de la Grande Muraille Verte mais plus largement, de nombreuses collectivités territoriales françaises sont engagées à divers niveaux et sur diverses thématiques avec des collectivités territoriales du sud. Quels sont aujourd'hui les difficultés de ces collectivités à développer leurs compétences pour un développement durable de leur territoire ?

POUR PLUS D'INFORMATION

DANAYA, Bernard Terris: bernard.terris@danaya-france.org CARI, Christophe BROSSE: christophe@cariassociation.org

